

Face à certains projets gouvernementaux, tels que la réforme du droit d'asile et les procédures de régularisation, avec d'autre, je me suis battue, pour rappeler sans cesse quelques principes fondateurs de notre société : le droit à la dignité, au respect et à un traitement humain. La Belgique, pays d'accueil et nation multiculturelle, ne peut tomber dans la peur de l'autre... reste néanmoins à renforcer tout ce qui permettrait d'accroître les chances de chacun.

ASILE Ibrahim Bah n'a pas été soigné

Une délégation parlementaire composée de représentants socialistes, Ecolo et PSC s'est présentée lundi à la prison de Saint-Gilles. Ils souhaitent rencontrer le demandeur d'asile sierra-léonais Ibrahim Bah, emprisonné depuis le 10 avril après cinq tentatives d'expulsion et vérifier son état de santé. Ibrahim Bah a en effet été victime de violences lors de la dernière tentative d'expulsion. Seule l'Ecolo Dominique Braeckman a pu entrer. Elle a constaté que — contrairement aux promesses du ministre de l'Intérieur — le Sierra-Léonais n'avait toujours pas été soigné par un médecin indépendant et n'avait pas reçu les médicaments prescrits. Par ailleurs, les députées Géraldine Pelzer (Ecolo) et Karine Lalieux (PS) demandent au président de la Chambre Herman De Croo de charger le comité P d'enquêter sur le cas d'Ibrahim Bah qui a subi « des violences graves de la part des forces de l'ordre ». Les parlementaires voudraient aussi voir ce comité enquêter sur le fonctionnement global du service de police concerné à Zaventem par la procédure d'expulsion. (M.Vdm.)

LE SOIR 5/6/2001

Lalieux (PS) : Pas de marchandage entre sans-papiers et demandeurs d'asile

Criminologue, Karine Lalieux est députée PS, membre de la commission de la Justice, spécialisée dans l'immigration.

■ A l'instar de ce qu'a annoncé Jacky Morael pour Ecolo, seriez-vous prête à ne pas voter un projet « arc-en-ciel » qui ne correspondrait pas à votre vision du droit d'asile ?

□ Voyons d'abord ce que sera le projet. Au nom du PS, la vice-Première Laurette Onkelinx a annoncé, très clairement, qu'elle n'accepterait aucune régression ni aucune dérive par rapport au droit d'asile défini par la convention de Genève. Ses déclarations me rassurent.

■ Quelles réformes du droit d'asile jugeriez-vous, personnellement, inacceptables ?

□ Notamment la « liste de pays sûrs » que prône le Premier ministre. Je ne voterai jamais une telle liste.

La volonté de limiter les deman-

des d'asile relève des fantasmes de la droite flamande. Elle est contraire à toutes les conventions internationales. Certaines prévoient qu'aux demandes individuelles doivent répondre des avis individuels.

Dans des pays qu'on prétend « sûrs » existent des minorités opprimées. Dirait-on de la Turquie que c'est un pays sûr, parce qu'il entrera bientôt dans l'Union européenne, alors que les droits de l'homme n'y sont absolument pas respectés ?

■ Accepteriez-vous l'ouverture de centres d'enregistrement aux frontières ?

□ Ce projet est surréaliste. On ne sait pas s'il s'agit de centres ouverts, fermés, semi-fermés. En rase campagne ? Comment les candidats à l'asile pourront-ils contacter un avocat, organiser leur défense ? Nous n'accepterions que des centres ouverts, servant, dans un premier

temas, de dispatching, gérés par le non-marchand, et non par le privé lucratif.

■ Pas question d'accueil dans des centres fermés ?

□ Je soutiens la proposition d'Yvan Mayeur et Marie-José Lallo (PS), Vincent Docroly et Marie Nagy (Ecolo), assignée par des parlementaires PS, Ecolo et PSC. Elle vise à retirer des centres fermés un maximum de personnes : les réfugiés dont la demande est en cours d'examen, les familles, les mineurs, les malades. C'est l'inverse de ce qu'on propose actuellement.

■ Pensez-vous que la coalition « humaniste » (les partis francophones et Agalev) triomphera de l'axe sécuritaire VLD-SP ?

□ Je suis heureuse des déclarations de Louis Michel. Le vice-Premier libéral doit peser de tout son poids dans la réforme de la procédure d'asile, étroitement liée à ses compétences in-

B.V.

Edit resp. Karine Lalieux - rue de l'Épave, 8 - 1000 Bruxelles



N°1

Décembre 2001

Pour tout vous dire

Bonjour,

Pour

Loin du brouhaha des campagnes électorales, j'ai envie d'établir le contact pour vous faire partager les thèmes qui m'ont passionnée, les projets qui m'ont motivée et les petites ou grandes indignations qui m'ont secouée.

Bref, cette feuille d'information sera l'occasion de vous présenter régulièrement mon action au service de tous.

tout

Mes thèmes de prédilection : la défense des services publics et plus particulièrement de La Poste, la protection des plus fragiles d'entre nous comme les victimes de l'exclusion bancaire, les sujets de société tel le libre choix du nom de famille, l'humanisation de la justice avec la création d'un conciliateur... Mes moyens d'actions : rédaction de propositions de loi ou de résolutions, contrôle du gouvernement via les questions posées aux ministres, travail d'amendement de projets ou propositions émanant d'autres groupes politiques.

vous dire

c'est aussi un moyen de s'écouter, de dialoguer, d'échanger des idées et pourquoi pas de se rencontrer...

Mes coordonnées et celles de mon équipe (Majdouline El Bachir et Emmanuelle Dardenne) :

Tél : 02/549.84.44 02/549.84.61

Fax : 02/549.86.38

e-mail : karine.lalieux@lachambre

Adresse : Palais de la Nation - 1008 Bruxelles

Permanences tous les premiers vendredis du mois de 17h à 19h : Quai au Bois à Brûler, 63 (Métro Sainte-Catherine)

Avec mes meilleurs sentiments



Karine Lalieux

37 ans

Députée fédérale (depuis juin 2000)

Conseillère communale de Bruxelles-Ville

Criminologue - Enseignante à l'ULB



LE SOIR 6/11/2000

